

LES CORPS INTERMÉDIAIRES : UN ENJEU POUR LA DÉMOCRATIE

Lors de la journée de formation politique des cadres du MOC Luxembourg à Attert le 29 mars dernier, il a été question des corps intermédiaires. Employée par le secteur associatif ou par certains politiques, cette expression ne veut pas dire grand-chose pour le grand public. Pourtant, ces « corps » constituent un élément vital de notre démocratie et ils risquent de disparaître si l'on n'y prend pas garde. Fragilisés, il est primordial qu'ils mettent davantage en avant leur valeur ajoutée face aux partis politiques, mais aussi face aux mouvements nouvellement éclos tels celui des Gilets jaunes ou des marches pour le climat.

QU'ENTEND-ON PAR « CORPS INTERMÉDIAIRES » ?

Guillaume Lohest (Équipes populaires) a pris la peine, dans son étude intitulée « Les corps intermédiaires, un concept vital ! »¹, de définir clairement ce que cette expression recouvre. Il s'agit des mouvements associatifs issus de la société civile organisée qui s'insèrent entre l'État et les individus et se dotent d'une organisation pérenne ou momentanée. Ils présentent une dimension politique qui s'exerce principalement en dehors du cadre de l'élection des représentants politiques, c'est-à-dire par des activités d'éducation permanente, de plaidoyer, de concertation et d'action collectives. Ce sont donc les syndicats, les mutuelles, les associations d'éducation permanente reconnues ou non, les associations de consommation, les associations de défense d'une cause quelle qu'elle soit, les ONG et certaines organisations caritatives quand elles comprennent une activité de revendication ou de plaidoyer politique.

Guillaume Lohest définit avec précision les 9 fonctions principales que remplissent les corps intermédiaires au sein de notre démocratie :

- **L'expertise du vécu** : en reposant sur de petits groupes de base, les corps intermédiaires permettent à des opinions et à des expériences diverses de s'exprimer et d'être traduites en revendications, en expertises de terrain...
- **La vie collective** : les corps intermédiaires permettent à tout un chacun de faire l'expérience de la vie collective.
- **La structuration de la société** : sans les corps intermédiaires, celle-ci est moins riche et se réduit à la famille, au voisinage, aux collègues. L'affiliation à un syndicat, à une mutuelle... inscrit les individus quelque part dans la société.
- **La protection des personnes** : un syndicat protège ses affiliés, une mutuelle met ses membres à l'abri des aléas financiers liés à la santé, les associations offrent une assistance juridique, technique... aux personnes.

- **La mise en forme du conflit** : en mutualisant les problèmes et les injustices, vécus ou perçus, les corps intermédiaires donnent forme à des conflits (sociaux, politiques, culturels) et les rendent lisibles par la société.
- **La participation au pouvoir** : la sécurité sociale, par exemple, est cogérée par l'État et les partenaires sociaux.
- **Le contre-pouvoir** : les mêmes organisations peuvent à la fois participer au pouvoir institué et lui faire contrepoids.
- **L'éducation permanente et la culture politique** : des dizaines de milliers de membres d'associations, d'ONG, de syndicats, acquièrent une culture politique à partir de leur expérience, inscrite dans des processus de réflexion et d'action collectives.
- **Le lobbying** : connoté négativement dans la société civile, il fait pourtant partie des fonctions des corps intermédiaires. Il garantit que des décisions politiques ne sont pas prises contre l'intérêt des personnes et des groupes concernés par ces décisions.

Certaines de ces fonctions se recoupent ou, selon telle ou telle organisation, elles peuvent prendre tantôt une forme, tantôt une autre. Par exemple, un syndicat pratique le lobbying tandis qu'une autre association préférera « faire remonter le vécu de la base ». Ces deux démarches ont des points communs dans la logique associative, mais elles peuvent aussi être prises séparément : il existe un lobbying, même associatif, non issu de l'expertise du vécu et il existe des expertises de terrain qui ne se traduisent pas en lobbying. Dans tous les cas, l'énonciation de ces fonctions montre à quel point les corps intermédiaires sont un élément vital de notre démocratie, en l'empêchant de se réduire à un dispositif abstrait avec des individus qui votent, des résultats chiffrés à traduire en gouvernement. Toutefois, cet élément primordial est remis en cause, discrédité, fragilisé...

LA FRAGILISATION DES CORPS INTERMÉDIAIRES²

Les liens des corps intermédiaires avec les partis politiques sont historiques, que l'on songe au PS ou au cdH. Ecolo lui-même a tissé des liens stratégiques avec certains au fil du temps. Toutefois, ces proximités ne valent plus désormais qu'à court terme et de façon aléatoire. En effet, la logique néolibérale s'attaque aux corps intermédiaires de toutes parts, notamment du fait de sa volonté de démanteler l'État social. Si celui-ci est en crise, les corps intermédiaires le sont également.



Les corps intermédiaires doivent maintenant défendre les services qu'ils proposent auprès du monde politique, mais aussi assurer le maintien de leurs emplois.

Ainsi, le gouvernement MR-NVA-CD&V n'a eu de cesse de les affaiblir en minimisant leur rôle dans la gestion de la sécurité sociale, en accusant les syndicats de « prendre en otage » la population lors des grèves... Jean-Nicolas Burnotte, secrétaire fédéral du MOC Luxembourg, dans l'édito du Perspectives MOC 110, pointait les effets de la réforme APE annoncée par le ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, le MR Pierre-Yves Jeholet, notamment pour les corps intermédiaires dont il est question ici. Cette réforme est actuellement au frigo, mais jusqu'à quand ? Selon la même logique, on dénie de plus en plus l'expertise associative. Ainsi, Théo Francken a réformé le droit d'asile sans même consulter les associations présentes sur le terrain... Cette culture anti-syndicale, anti-mutuelle, anti-association... fait malheureusement son petit bonhomme de chemin dans la presse et dans l'opinion publique.

Les corps intermédiaires doivent maintenant défendre les services qu'ils proposent auprès du monde politique, mais aussi assurer le maintien de leurs emplois. La culture du projet de plus en plus prégnante leur impose d'aller chercher des financements du côté du politique.

Les corps intermédiaires ont évolué vers des services de plus en plus professionnels, avec un éloignement sociologique de leurs dirigeants et de leur base.

En contrepartie, celui-ci attend des résultats. La marge de manoeuvre de l'associatif se réduit... Et c'est ainsi que les corps intermédiaires ont progressivement évolué vers des services de plus en plus professionnels, avec un éloignement

sociologique de leurs dirigeants et de leur base. À cela s'ajoute l'évolution du militantisme : l'engagement comme autrefois, pour une idéologie, a fait long feu depuis que les grandes promesses d'un monde sans classe ont été trahies. On s'engage maintenant pour un projet puis un autre. Dans ce contexte, comment expliquer aux militants de base, par exemple, que la réforme des points APE va avoir un impact non seulement sur les emplois au sein de l'associatif, mais aussi pour eux-mêmes ? Que les travailleurs associatifs ne

défendent pas uniquement leurs droits, mais aussi ceux de tous les bénéficiaires ? Que si les syndicats, les mutuelles... disparaissent, il n'y aura plus de première ligne ? Que personne ne fera le travail accompli par les corps intermédiaires à leur place, notamment la défense des plus précaires ? Le monde associatif est le résultat de toute une histoire. Il a dû évoluer, s'adapter, mais sans parvenir à entraîner suffisamment ses publics avec lui, traînant parfois une image de vieilles structures.

Enfin, face à leur perte de légitimité suite aux nombreux scandales qui les secouent, les partis politiques sont occupés à redorer leur blason et à reconquérir l'affection du public. Pour y parvenir, ils adaptent leurs discours afin de contenter tout le monde. Ils multiplient les effets d'annonce, notamment sur Twitter ou Facebook. Ils privilégient l'image au contenu, quitte à flirter avec le populisme. Mais surtout, ils pratiquent de plus en plus la démocratie directe en demandant son avis au public, en recourant à la consultation directe et permanente. On demande directement à chaque individu ce qu'il pense via à nouveau Twitter et Facebook... Là aussi, on fait fi des corps intermédiaires.

² Ce qui suit reprend l'intervention du professeur Marc Maesschalk (UCL) effectuée lors de la journée de formation politique du MOC Luxembourg à Attert le 29 mars dernier.

CONSTRUIRE UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ AUX ENJEUX GLOBAUX

Et voilà que de nouveaux mouvements font leur apparition ! Celui des Gilets jaunes et celui des défenseurs du climat. Tous deux passent outre les corps intermédiaires et livrent leur message directement au politique. Les premiers mettent en lumière des enjeux locaux tels l'isolement, la désertification des campagnes, la faiblesse du pouvoir d'achat... ; les seconds l'enjeu global de l'urgence climatique. Tous traduisent une division de l'espace social, entre le local et le global, entre le social et l'écologique, à laquelle les corps intermédiaires ne sont pas préparés alors qu'ils ont souvent l'impression d'être les spécialistes du long terme, de l'organisation, les seuls acteurs crédibles. Chacun a un petit bout de réponse aux problèmes mis en avant par les Gilets jaunes ou par les défenseurs du climat : un peu de syndicalisme vert par ici, quelques actions par là...



Malgré leur fragilisation, les corps intermédiaires sont encore en première ligne auprès des publics précaires.

Force est de constater que ce ne sont pas les partis politiques, en quête de légitimité, qui apporteront des solutions aux questions écologiques. La taxation verte ne fera qu'accroître la souffrance de ceux qui souffrent déjà. Ou certains n'hésiteront pas à suspendre la démocratie pour faire passer de force des mesures écologiques d'urgence. Le risque d'un autoritarisme écologique ne doit pas être minimisé. Depuis les années 1970, face au désastre écologique, les discours tendent à culpabiliser les individus, rendant impossible toute mobilisation collective contre le système qui est à l'origine d'une telle catastrophe. Ces mêmes discours mettent au pilori le mode de vie d'une classe sociale qui est déjà en souffrance.

Et c'est ici que les corps intermédiaires doivent intervenir en s'appuyant sur leur expérience et leur histoire. Aujourd'hui, malgré leur fragilisation, ils sont encore en première ligne auprès des publics précaires. Ils sont encore les témoins de leur souffrance sur le terrain. C'est leur valeur ajoutée !

Ils doivent construire leur action politique sur ces souffrances, en apportant des contenus à ceux qui souffrent. Concrètement, il s'agit de :

- éduquer et politiser pour assurer une véritable transition écologique et démocratique, sans renforcer la culpabilité individuelle, sans victimiser « les ignorants pollueurs » comme d'autres n'hésitent pas à le faire ;
- construire une réponse de proximité aux questions globales (urgence climatique, limites des ressources naturelles, perte de biodiversité...), notamment pour les personnes précarisées et délaissées.

EXTRAIT DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 1^{ER} AVRIL 2019 À PROPOS DE L'IMPACT DE LA RÉFORME DES POINTS APE EN PROVINCE DU LUXEMBOURG

« Même si la coalition cdH-MR a annoncé avoir abandonné l'idée de soumettre la réforme des Aides à la promotion de l'Emploi au vote, le secteur associatif est conscient que ce n'est que partie remise après le 26 mai prochain. Il est dès lors essentiel, pour lui, de mettre sur le devant de la scène, les balises indispensables à préserver ou à prévoir pour que, demain, les citoyens de tous les âges de la vie bénéficient de soutiens, des services et des soins accessibles en termes de proximité, de coût et lorsque les besoins se font sentir (...). Nous ne voulons pas que la population luxembourgeoise se voit confisquer des appuis essentiels en matière de petite enfance, de jeunesse, de santé, d'insertion, d'éducation, de citoyenneté, d'hébergement, de démocratie culturelle, d'expression créative, de formation, d'alphabétisation, d'accès aux droits fondamentaux (...). On ne peut – on ne veut – faire l'économie de la question fondamentale qui est « quelle société veut-on pour demain ? ». Le secteur associatif a une expertise en la matière. Sa connaissance des terrains, sa créativité, son engagement, son enthousiasme soutiennent la cohésion sociale, maintiennent un équilibre sociétal, notamment via les démarches socio-culturelles, d'éducation populaire, de formations, d'insertion, d'accompagnement psycho-social... ».

Quelques chiffres : en province de Luxembourg, on compte 401 Asbl. Elles bénéficient d'un total de 6751 points APE dont 1590 à durée déterminée. Cela correspond en termes d'emploi à un minimum de 997,3 équivalents temps plein, dont 226 ETP liés aux points à durée déterminée.